

JYM-TWO
SARL au capital de 5.000 €
Siège social à 06800 CAGNES SUR MER
22, Avenue des Oliviers
RCS ANTIBES 840.705.552

A CAGNES SUR MER
L'an deux mil vingt cinq
Et le 22 avril

Les soussignés :

- **La société BUSINESS MANAGEMENT CONSULTING – B.M.C.**, valablement représentée par Monsieur Yves-Jean GIRARD en sa qualité d'associé unique et gérant de ladite société,

- **Monsieur Jérôme ANACLETO,**

- **Monsieur Lucas GONNNESSAZ, représenté par Monsieur Yves-Jean GIRARD**

Agissant en qualités de seuls associés de la société JYM TWO, ont pris les décisions suivantes :

1°) Démission de Monsieur Jérôme ANACLETO de son mandat de gérant et nomination de Monsieur Yves-Jean GIRARD.

Les soussignés prennent acte de la démission de Monsieur Jérôme ANACLETO de son mandat de gérant à compter du 1^{er} mai 2025 et décide de nommer en remplacement, à compter du même jour, et pour une durée illimitée, Monsieur Yves-Jean GIRARD, de nationalité française, né le 18 août 1957 à ANNECY (Haute-Savoie), demeurant et domicilié à LE CANNET (06110), 49 chemin de l'Olivet.

Monsieur Yves-Jean GIRARD déclare accepter cette nomination et ne pas être empêché juridiquement d'exercer le mandat qui lui est confié.

2°) Modification de l'article 14 des statuts

Les soussignés décident de remplacer le 2^{ème} alinéa de l'article 14 des statuts par les dispositions suivantes :

« Le gérant de la société est Monsieur Yves-Jean GIRARD, de nationalité française, né le 18 août 1957 à ANNECY (Haute-Savoie), demeurant et domicilié à LE CANNET (06110), 49 chemin de l'Olivet. La durée de son mandat est illimitée ».

3°) Pouvoirs

Les soussignés confèrent tous pouvoirs à Monsieur Yves-Jean GIRARD, comme à tout porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme du présent acte à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt et de publicité en vue de la modification des éléments d'identification de la société au registre du commerce et des sociétés.

M. Yves-Jean GIRARD

M. Jérôme ANACLETO

M. Lucas GONNNESSAZ

